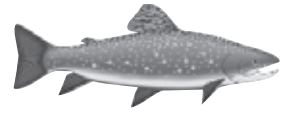


# LA TRUITE DE PAPIER



## ZEC BATISCAN-NEILSON

Mai 2017

Volume 24, numéro 1

Été 2017

Le journal de la Zec Batiscan-Neilson

### Sommaire

- Mot du Président P. 1-2
- Rapport du Président P. 2-3
- Rapport du Directeur général P. 3
- Rapport du comité de la Voirie P. 4
- Ressources humaines P. 4-5
- Rapport du comité des Communication P. 5
- Rapport du comité du Développement et de l'aménagement du territoire P. 6
- Quelques poissons de mon enfance P. 6-7
- Carte de la zec P. 8
- Entente provinciale sur la circulation quad dans les zecs P. 8



### Mot du Président



**B**onjour, visiteurs et visiteuses de notre magnifique territoire qu'est la zec Batiscan-Neilson.

Je suis toujours heureux de vous communiquer des informations pertinentes concernant la gestion qui en est faite et vous informer des activités en cours sur le territoire.

Les administrateurs, dont la fin de mandat se terminait en 2016, furent tous réélus lors l'assemblée générale annuelle. De plus, les membres du conseil d'administration ont nommé les mêmes personnes aux différents postes de l'exécutif.

Il est agréable de constater que les membres supportent le travail des membres du conseil qui travaillent tous très fort à la bonne gestion des affaires de notre Association et nous vous en remercions.

En ce début de saison, j'ai le devoir de revenir sur la situation inacceptable des vidanges à l'accueil Petit-Saguenay. Vous avez certainement vu la photo prise par notre directeur général au sujet de cette malheureuse situation et qui perdure.

Il en est tout autrement dans les deux autres postes d'accueil où tout est propre. L'hiver, les gens ramènent leurs vidanges chez eux.

Comme il le fut suggéré à l'assemblée générale annuelle, nous allons, encore une fois, installer des affiches indiquant qu'il est interdit de déposer des déchets entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 mai, sous peine d'amende et, je me promets de trouver, avec de l'aide, les moyens modernes afin d'identifier les contrevenants.

Je vous avais annoncé que nous participerions à la cueillette des dents d'originaux récoltés pendant la chasse 2016. Cette recherche fut complétée par la Réserve Faunique de Portneuf, la zec de La Rivière-Blanche et chez nous. Pour notre part, seulement 16 bêtes ont rencontré le dentiste sur les 100 bêtes récoltées.

La moyenne d'âge des 12 mâles récoltés est de 2.9 ans, s'étalant entre 1.5 et 4.5 ans. En ce qui a trait aux femelles récoltées, l'âge moyen est de 7.8 ans et s'échelonne entre 4.5 et 11.5 ans.

À la rencontre que nous avons eue avec les professionnels du ministère après la chasse, on nous a informés que, en tenant compte de l'inventaire aérien de 2013 et des observations de la récolte à la chasse, la population de mâles adultes était de 28% avant la chasse et de 16.9% après la chasse. Le minimum souhaité avant la chasse est de 30%. Après la chasse, on évalue le nombre de veaux à 38 pour cent femelles. Le minimum souhaité est de 40 veaux pour cent femelles.

En conclusion, la situation n'est pas alarmante mais à surveiller de près. Il est important de bien documenter les observations. Il est possible que l'on nous demande, encore cette année, notre collaboration pour la récolte des dents des animaux abattus. Je me promets de revoir notre façon de faire afin de ramasser plus de dents que l'année dernière afin d'avoir une meilleure idée de la situation de notre cheptel.

À la dernière réunion de la *Table de Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire*, Table GIRT, on nous a confirmé la fusion des unités de coupe 03151 et 03152 en une seule zone de gestion de coupe de bois. Le territoire est divisé

en "COS" c'est-à-dire Compartiments d'Organisation Spatiales des coupes. On nous a déposé les délimitations des contours des COS. On a constaté que l'accent est mis essentiellement sur l'aspect économique des résultats au détriment de certains impacts positifs concernant la faune. Nous avons souligné que les limites des COS devraient tenir compte des limites des territoires fauniques structurés.

Aux deux dernières rencontres de la *Table régionale faune*, TRF, tout en présentant le plan de gestion de l'ours noir pour 2018 à 2023, on en profita pour nous consulter. À la dernière rencontre, nous avons fait la même démarche en ce

qui concerne le premier plan de gestion des animaux à fourrure pendant la même période.

Au moment d'écrire ces lignes, environ 30 % du territoire de la Zec est accessible et que plusieurs plans d'eau sont à l'eau claire. Espérons que tout le territoire sera disponible pour l'ouverture de la pêche.

Bonne saison et beaucoup de plaisir à fréquenter notre territoire pour la prochaine saison!

Michel Gagnon, président

## Rapport du Président

Me voici devant vous afin de vous informer brièvement des principales interventions effectuées par notre Association durant la saison 2016.

Encore cette année, nous avons été confrontés à une difficile ouverture de la saison. Environ seulement 50% des secteurs étaient accessibles. Je vous ai déjà expliqué les conséquences financières de pareilles situations. Fort heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de dommages majeurs à nos installations ni à notre réseau routier.

Nous avons participé, comme à chaque année, au *Salon bateau, Salon Expert, Chasse, Pêche et Camping* de Québec. Merci aux membres du conseil d'administration et à ceux de notre personnel qui ont participé en grand nombre à notre kiosque de présentation. C'est l'endroit où nous nous faisons connaître et où nous prenons des réservations pour nos chalets en location. Plusieurs visiteurs sont surpris de nous découvrir, de voir les nombreux services que nous offrons et ce même après plusieurs années de participation à ce salon.

Je vous invite à lire les rapports des responsables des différents comités afin de constater plus précisément le travail de chacun des services.

Concernant la chasse à l'orignal, au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas de nouvelles du ministère sur ce qui s'en vient. Durant la saison 2016, nous avons conclu, avec la réserve Faunique de Portneuf, la zec de La Rivière-Blanche et le ministère, une entente pour effectuer le prélèvement des dents des orignaux récoltés ainsi que la recherche de la présence de tiques de l'orignal. Il était prévu que nous devions prélever les dents de toutes les femelles et de quarante mâles. Malheureusement, notre Zec n'a pas atteint l'objectif. Seulement dix-sept paires de dents furent prélevées et la recherche de tiques ne s'est effectuée que sur neuf bêtes. Nous devons revoir notre méthode de travail, si jamais nous recevons d'autres demandes semblables du ministère.

Nous devons recevoir le rapport de ces recherches avant la réunion annuelle de l'Association au cas où ces résultats demanderaient des changements sur la récolte autorisée de bêtes sur notre territoire.

En 2016, la saison de pêche fut compliquée. Vous pourrez constater la diminution du nombre de captures dans le *Rapport annuel d'activités* à la fin de ce document. Nous avons remarqué par contre, l'augmentation de la qualité des captures dans plusieurs plans d'eau.

Très certainement, le travail acharné de nos travailleurs de la faune y est pour une bonne partie dans ces réussites.

Il fut difficile aussi de récolter les petits gibiers. Moins d'oiseaux et encore moins de lièvres ont été observés ou récoltés. Par ailleurs, le nombre de chasseurs au petit gibier a augmenté surtout dans le secteur aménagé de Perthuis.

La récolte d'orignaux fut semblable à celle de l'année dernière. D'après mes observations, la population semble se déplacer vers la réserve des Laurentides.

En ce qui concerne la chasse au chevreuil, seulement trois chevreuils furent récoltés. Un au secteur Perthuis et les deux autres au secteur Sainte-Anne. Il est à noter que très peu de chasseurs pour ce gibier ont fréquenté le territoire. Il est difficile pour nous de savoir exactement le nombre de jours de chasse pour ce gibier : les postes d'accueil étant fermés et du fait que l'on procède à l'auto-enregistrement pendant cette période le l'année.

Messieurs Pierre Bourgeois et Serge Turgeon, du comité des Communications du conseil d'administration, ont présenté toute notre équipe de la faune pour l'obtention d'un prix de la Fondation Canadienne de la Faune. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu de nouvelles. Le

document préparé pour cette présentation par messieurs Bourgeois et Turgeon est d'une qualité exceptionnelle. Merci messieurs et bravo! Bonne chance à notre équipe.

D'importants et dispendieux travaux furent exécutés pour le gravelage d'une partie du chemin principal au secteur Perthuis. Depuis plusieurs années, les utilisateurs et le personnel réclamaient ces travaux.

Après environ quatre années d'attente, nous avons enfin reçu l'autorisation pour procéder à l'aménagement d'un terrain de camping journalier de neuf places au secteur Perthuis. Les travaux furent exécutés l'automne dernier et les terrains seront disponibles au cours de la saison prochaine.

Nous avons un plan d'aménagement de plusieurs sites de pêche à gué le long de la Rivière Noire. Quelques-uns sont déjà

disponibles et d'autres sont en bonne voie de réalisation. Il y a un secteur où nous devons attendre le passage des entrepreneurs pour la récolte du bois avant de procéder.

Au niveau des finances, vous remarquerez un important excédent des dépenses sur les revenus. Cette situation nous oblige à reporter la reconstruction du poste d'accueil Saguenay, prévue depuis quelques années. Ce déficit s'explique par la situation urgente pour la reconstruction du pont de la rivière Mauvaise. Le ministère a fermé le pont le déclarant comme n'étant plus sécuritaire. Donc, nous devons agir rapidement afin de rendre le secteur accessible. Ces travaux, autour de 160 000,00\$, furent exécutés à l'automne. Nous avons profité d'une partie de financement du ministère, mais il nous manque plusieurs milliers de dollars pour couvrir ces travaux. Nous avons demandé l'aide de la Ville de Saint-Raymond, car la Ville perçoit

beaucoup de taxes pour des chalets dans ce secteur et pour quelques résidences permanentes. La Ville nous a répondu qu'elle ne pouvait pas participer à ce projet. Nous prévoyons quand même une rencontre avec le maire prochainement concernant ces travaux.

En terminant, je désire souligner le travail important et productif des membres du conseil d'administration, de la direction générale et de tout notre personnel. Tous sont des gens engagés, responsables et ayant comme objectif le plus grand succès de notre Association. Tous ont à cœur de bien accueillir nos visiteurs et de leur offrir tous les services que nous proposons.

Je vous souhaite une bonne saison 2017 et à la prochaine, probablement dans notre journal, *La Truite de Papier*.

Michel Gagnon, président

## Rapport du Directeur général



### Résultats de l'enregistrement hors saison

Durant la période du 23 octobre au 30 novembre 2016, 1711 droits d'accès ont été émis lors de la dite période, soit 40 de moins qu'en 2015. Lors de la dernière semaine, la neige a fait son apparition et les clients ne pouvaient plus accéder au territoire ce qui n'avait pas été le cas en 2015.

### Chasse au chevreuil

Suite à l'imposition par le MFFP de la chasse au chevreuil à l'arc et arbalète sur la zec l'automne dernier, 115 jours/chasse ont été pratiqués par les chasseurs

présents sur le territoire, 3 chevreuils ont été récoltés.

### Sentier Quad

L'ouverture du sentier de quad qui relie St-Raymond au Lac St-Jean via l'Étape de la Réserve des Laurentides a vu le jour au cours de la saison 2016. De nombreux propriétaires de baux se sont plaints à différentes instances de la présence de ces derniers à proximité de leurs emplacements de villégiature.

Une entente entre les fédérations des zecs et des quads permettra aux quadistes détenteur d'une vignette de circuler sans frais sur le territoire des zecs où un sentier fédéré est implanté. En retour les zecs recevront une compensation de 120\$ du km de sentier, nous recevons donc un montant de près de 10 000\$ annuellement. L'enregistrement reste obligatoire pour les quads.

### Secteur Ste-Anne

Depuis la création de la zec, les utilisateurs

n'avaient pas à défrayer le coût du droit de passage journalier pour accéder à ce secteur de la zec. Avec les nombreuses présences de notre personnel d'entretien depuis quelques temps, la tarification journalière sera dorénavant exigée pour les utilisateurs de ce secteur.

### Mise en place tarif par véhicule

La nouvelle procédure de tarification par véhicules pour ceux qui détiennent un droit de passage annuel, nous a permis de recueillir la somme de 4123\$ de plus qu'en 2015.

### Nouveau stationnement et accueil Petit Saguenay

Un stationnement à l'accueil Saguenay sera implanté cet été par la Ville de Saint-Raymond pour que les véhicules ne se stationnent plus en bordure de route durant l'hiver. Le stationnement de 80 places sera déneigé au frais de la municipalité.

Martin Vézina, directeur-général

## Rapport du comité de la Voirie



Voici un résumé des travaux réalisés sur le territoire en 2016 :

### Gravelage chemin principal Perthuis

Nous avons épandu plus de 2500 tonnes de gravier, soit l'équivalent de 160 voyages de 10 roues, sur le chemin principal entre les km 25 et 32, une subvention provenant de la Mrc de Portneuf de 12 600\$ nous a été octroyée pour la réalisation de ces travaux. Le coût total des travaux s'élève à 30 000\$

### Remplacement pont de la Rivière Mauvaise

Suite à un avis du MFFP, qui nous a

annoncé en début de saison la fermeture complète du pont enjambant la Rivière Mauvaise, nous avons déposé une demande de subvention auprès du MFFP pour la reconstruction du dit pont. La soumission la plus basse, au montant de 159 600\$, provenait de la firme MG Construction d'Aumond dans les Laurentides.

### Installation ponceau Lozon

Une subvention via le programme de subvention de la MRC de Portneuf a permis de procéder au remplacement de la traverse de cours d'eau du chemin du lac Lozon, un ponceau de 3.0 m fût installé sur place, une subvention de 7 500\$ a été octroyée au Club Roquemont, qui a déposé la demande et la zec a réalisé l'installation pour le prix de la subvention.

### Travaux en général

L'équipe a également procédé au remplacement ou l'ajout de 26 ponceaux de plastique un peu partout sur le territoire

lorsque se fût nécessaire, et ce, tout au long de la saison 2016.

La niveleuse, pour sa part, a œuvré durant 25 semaines et voici les passages effectués par celle-ci par secteur. Perthuis : 6 passages, La Mauvaise : 5 passages, Saguenay : 6 passages, La Talayarde : 3 passages et finalement Grandbois et Ste-Anne : 1 passage.

### Travaux à venir en 2017

- ▶ Remplacement du pont de l'émissaire du Moulineau par 2 ponceaux de 2.7m. (si la subvention est accordée)

Aucuns autres travaux ne sont planifiés pour le moment au niveau de la Voirie

Dominic Landry, responsable.

## Ressources humaines (2016)



En fin de saison, après avoir dressé le bilan des activités, il nous appartient de vérifier l'intérêt, les disponibilités des membres de notre personnel afin d'assurer la continuité des divers postes et parfois de devoir les combler pour la saison suivante.

Il y a quelques années, un texte intitulé *On embauche, on embauchera* se voulait

percutant afin de nous inciter tous et chacun à voir au recrutement du personnel. Le désir de perpétuer l'offre de services de qualité aux utilisatrices et utilisateurs de la zec Batiscan-Neilson motivait cette approche. Année après année, il se fait récurrent et se veut toujours d'actualité.

Au cours de l'été, la maladie ou un emploi alléchant obligèrent à un remaniement temporaire des tâches de nos préposés aux postes d'accueil. Fort heureusement, la collaboration proverbiale des personnes concernées permit de terminer la saison sans encombre. Horaires modifiés, chambardés même, rien ne mit un frein à la disponibilité de ceux-ci. Cette dernière se porta garante du travail assuré jusqu'à la fin sans heurts ni perte de sourire. Le

professionnalisme de nos employés assura une fois de plus la bonne marche de notre Association sportive. Et ça, c'est un plus!

Tous auraient souhaité que notre ami à tous, M. Noël Plamondon, réputé conducteur de la niveleuse, soit éternel dans ses fonctions. Mais ce géant des routes, cet artiste qui compose plus souvent avec les roches que le sable fin, a décidé de diminuer graduellement son nombre d'heures de travail. Tant et si bien, qu'il agira comme mentor auprès du prochain qui en sera à ses premières armes avec cette machine à miracles dans certains secteurs connus. Quelle chance pour un novice d'être guidé par un tel professeur! Tout en le remerciant bien sincèrement pour toutes ces années où nous avons sillonné allègrement les divers chemins

de notre territoire s'étendant à au-delà de 250 kilomètres, nous saluons le sens des responsabilités de M. Plamondon qui ne nous laisse pas tomber et qui assurera une continuité rassurante.

C'est avec plaisir doublé d'une grande satisfaction que je vous annonce que M. Patrick Girard du Rang Saguenay prendra la relève comme conducteur de la niveleuse. Au cours de l'hiver, il fut rencontré en entrevue et afficha une performance remarquable. Comme il en sera à ses débuts, à l'avance, il peut compter sur nous tous pour l'assurer à la fois d'un accueil chaleureux et d'une bienfaisante tolérance à faire ses classes. Encore jeune, nous pouvons espérer le compter parmi nous pendant plusieurs années.

Beaucoup d'entre nous apprécient terminer un repas pas un dessert de qualité dont nos papilles savourent le goût délicat. N'en va-t-il pas ainsi d'un texte? Eh bien, place à la dégustation.

Figure remarquable et qui semble être né et avoir grandi avec la zec Batiscan-

Neilson, M. Martin Vézina, notre directeur général, fête 30 ans de fidèles et loyaux services envers notre Association.

Jeune encore, il s'intéressa rapidement au développement de ce territoire que nous aimons tous. On peut se demander s'il reste un poste qu'il n'a pas occupé pendant ce périple. Toujours, il a su se démarquer par son dévouement, sa passion à développer ces 878 kilomètres carrés comptant 356 lacs et un faire un secteur de prédilection dont nous profitons tous.

Et le cœur à l'ouvrage demeure avec les années. Homme posé, il sait distinguer l'essentiel du détail et relativise les situations délicates. Vous comprendrez qu'il méritait bien le cadeau qui lui fut offert en décembre dernier pour souligner tout ce dévouement et cet attachement à un bien que tous et toutes partagent.

Qui dit repas plantureux, dessert savoureux évoque également digestif facilitateur. Et nous le trouvons en la personne de Madame Denise Gingras. Préposée à l'un ou l'autre des postes d'accueil, qui d'entre nous n'a pas apprécié son sourire

accueillant issu d'un facial maquillé de traits délicats et piqué d'yeux vifs?

Bien au fait des règlements, elle renseigne d'habile façon d'une voix forte ponctuée d'un sourire sonore. Elle sait de plus s'adapter tant aux situations les plus diversifiées que délicates. Entièrement dévouée à sa tâche, la ponctualité, le service rempli d'attentions et la disponibilité la caractérisent.

Merci Madame Gingras pour ces 25 ans de précieux services dédiés à notre Association. Habilement, vous faites le trait d'union entre l'administration et la clientèle pour le plus grand plaisir de tous. Puissiez-vous demeurer au poste encore longtemps! S'il était possible, nous souhaiterions bien que vous doubliez la mise.

Au nom des membres du comité, qu'une saison enlevante soutienne nos précieux employé(e)s et nous comble toutes et tous!

Claude Fluet, responsable du comité

## Rapport du comité des Communications



L'année 2016 a été une bonne année au niveau des communications. Notre ZEC a participé activement à plusieurs activités d'envergure qui n'impliquaient pas nécessairement le comité comme tel mais, l'excellence de nos représentations et l'efficacité de nos représentants ont largement contribué à promouvoir l'image de marque de notre ZEC et cette réalité est une éclatante opération d'information et de publicité pour nous.

L'année 2017 a aussi ponctuée par les diverses parutions de la Truite en Papier dans sa version habituelle et sa version « Express » qui nous permet de communiquer plus rapidement les renseignements utiles aux membres tout au long de la saison active. Cette réalisation est, en très grande partie, due à l'excellent travail des membres du comité et à la précieuse coopération de notre direction générale.

J'ai la ferme intention, avec l'équipe qui sera en place cette année, de maintenir le rythme des publications selon le modèle établi l'an passé. Il y aura donc, normalement, parution de deux versions longues et de deux versions express selon le calendrier prévisible suivant : fin mai et début août pour les régulières et puis début juillet et début octobre pour les express.

Comme l'an passé, nous tenterons, en plus des nouvelles d'utilité publique, de vous soumettre des articles portant sur des sujets de fonds susceptibles d'améliorer la satisfaction et le plaisir que nous venons tous et toutes chercher dans ce merveilleux coin de pays.

Nous demeurons aussi ouverts aux suggestions d'articles qui pourraient vous intéresser et nous sommes aussi intéressés à recevoir les informations que vous pourriez détenir et qui pourraient être d'intérêt général.

Au nom de tous les membres et collaborateurs du comité des communications, je vous souhaite une excellente saison 2017 dans notre ZEC.

Pierre Bourgeois, responsable du comité

## Rapport du comité du Développement et de l'aménagement du territoire



### Installation système solaire

Suite à de nombreux problèmes de frigo dans le chalet des pilotes, nous avons dû procéder à l'installation d'un système solaire supplémentaire et l'achat d'un frigo alimenté au 12 volts. 2 plaques ont été ajoutées au deux déjà en place et 6 batteries furent installées au 8 qui alimente présentement le camp principal.

### Retrait des quais flottants du lac Picard

Comme annoncé lors de l'assemblée de 2016, nous avons retiré les quais

flottants au lac Picard dû à leurs états de pourriture, par la force des choses, les deux embarcations en location ont été retirées.

### Réparations chaloupes

Une autre partie (18 chaloupes sur 53) de notre flotte de chaloupe en location a été rafraîchie l'an dernier, plusieurs d'entre elles, avaient besoin de réparations majeures de fibre de verre, tant qu'à les avoir sur place, elles ont toutes été repeintes. Il va nous rester un quinzaine de chaloupes à rafraîchir.

### Inventaire des sites de camping

L'automne dernier, le personnel de la zec a procédé, suite à la demande du MFFP, à un inventaire complet de ses sites de camping. Le but de l'exercice est d'avoir un portrait global de tout ce que l'on retrouve sur chacun des emplacements en vue de la nouvelle réglementation qui entrera en

vigueur à compter de 2021. Chaque zec du Québec possédant des sites de camping ont dû réaliser le même inventaire. Nous vous tiendrons au courant de la suite du processus.

### Construction du camping Martinet

Un nouveau site de camping journalier a été implanté sur le secteur Perthuis, l'automne dernier, entre les km 10 et 11 de la route principale. 9 emplacements seront disponibles au courant de la saison, il reste à finaliser quelques items pour pouvoir accueillir les campeurs. Rappelons que ce site est le dernier à être implanté sur le territoire de la zec. Le MFFP n'autorise plus de construction car le territoire est saturé. Le projet sur le secteur Saguenay ne verra donc pas le jour.

Martin Baillargeon, responsable.

## Quelques poissons de mon enfance

Quand j'étais petit garçon, dans les années cinquante, à Lauzon, chaque printemps, au temps des pissenlits, monsieur Rémillard qui avait une pêche à anguilles sur la grève apportait à ma mère une alose, enveloppée dans une épaisse couche de papier journal. J'étais toujours impressionné par la grosseur de ce poisson qui mesurait aux alentours d'une quarantaine de centimètres c'est-à-dire une bonne quinzaine de pouces.



J'étais fasciné aussi par la façon qu'avait ma mère d'en enlever les écailles avec un petit couteau. Une fois vidée et lavée, elle cuisait cette belle alose au four, simplement arrosée de beurre et assaisonnée de sel et de poivre. Je me souviens que c'était bon, mais je trouvais qu'il y avait beaucoup d'arêtes et il fallait faire attention à chaque bouchée pour ne pas s'étouffer. À cette époque, on mangeait du poisson le vendredi, par obligation n'est-ce pas, les plus vieux d'entre nous s'en souviendront et ça se limitait à de la morue, de l'aiglefin et de la plie qu'on nommait faussement de la sole.

L'alose savoureuse, c'est son nom, est anadrome, c'est-à-dire qu'elle quitte l'eau salée et remonte à sa rivière natale pour frayer. Habituellement, elle fraie pour la première fois à l'âge de 4 ans. La fraie a généralement lieu entre le coucher du soleil et minuit. La femelle est accompagnée de plusieurs mâles (ah bon!). Aucun nid n'est construit. La femelle libère en pleine eau, selon sa taille, entre 20 000 et 600 000 œufs. Ceux-ci sont transparents, rose pâle ou ambrés et mesurent de 2,5 à 3,5 mm de diamètre. Les œufs sont transportés par le courant et éclosent après 8 à 12 jours. Les jeunes passent le premier été en rivière et dérivent vers les

eaux saumâtres, puis en mer à l'automne jusqu'à maturité. Les adultes retournent en mer après la fraie.

Je me souviens d'en avoir vu dans une poissonnerie de Montréal dans les années soixante-dix. Selon la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du gouvernement du Québec, l'aloose savoureuse est désignée espèce vulnérable. Dommage!

Parlant de cages à anguilles, je me rappelle aussi très bien d'avoir vu de près ces immenses cages à anguilles qu'un pêcheur professionnel installait à marée basse dans le fleuve à l'anse de l'hospice Guay, à la sortie de Lauzon.



Dès la fonte des glaces, ce pêcheur enfonçait dans le sol des piquets de bois d'une quinzaine de pieds de hauteur solidement attachés à d'autres piquets plus petits afin de les maintenir solidement en place. Ces piquets étaient espacés d'une dizaine de pieds, du bord de la grève jusqu'aux dernières roches qu'on pouvait voir à marée basse. Il y fixait alors un grillage métallique d'une bonne hauteur sur toute la longueur. Enfin, à au moins deux endroits, il installait d'immenses cages carrées d'environ trois mètres de côté par autant de mètres de hauteur.

Rappelons que l'anguille vit entre autres dans le fleuve Saint-Laurent et ses estuaires et dans les rivières et certains étangs, et ce jusqu'au lac Ontario. Chaque printemps les anguilles ayant atteint la maturité sexuelle quittent leur lieu de vie pour un long voyage, descendant le fleuve jusqu'à l'océan pour se diriger par la suite vers la mer des

Sargasses, située au sud des Bermudes pour y frayer et par la suite revenir dans le fleuve et les rivières. C'est lors de ces migrations qu'elles croisaient sur leur route ces pêches dont elles suivaient le grillage qui les conduisait jusqu'aux cages dans lesquelles elles étaient piégées et dont elles ne pouvaient pas sortir, ces dernières étant construites comme un labyrinthe.

À marée basse, le pêcheur n'avait plus qu'à mettre ces poissons frétilants dans des poches de jute comme celles utilisées à l'époque pour les pommes de terre. Je ne sais pas comment ces anguilles étaient préparées par la suite. Ce que je sais cependant c'est que la plus grande partie de ces anguilles étaient exportées, possiblement salées, entre autres en Allemagne, les habitants de ce pays en étaient très friands.

La dernière cage de ce type que j'ai vue était installée à Saint-Nicolas près de Québec. Il existe aussi dans le Bas-Saint-Laurent quelques riverains qui utilisent encore la pêche à fascine (voir sur le Net) pour capturer l'anguille. L'anguille, un poisson gras comme le saumon est délicieuse particulièrement lorsque fumé et on en trouve dans certaines poissonneries. L'anguille est aussi une espèce menacée, sa population étant en décroissance. Encore une fois dommage.

Toujours dans les années cinquante, la pêche à l'éperlan était très populaire à l'automne dans la région de Québec. En effet ce petit poisson migrateur d'une dizaine de centimètres était pêché le long du fleuve des quais de Québec et de Lévis et aussi sur les quais des villages jusque dans le Bas-Saint-Laurent. La dernière fois que j'ai vu des pêcheurs s'adonnant à ce sport, c'était sur le quai de Sainte-Luce-sur-mer, près de Rimouski, le soir, au fanal. Une simple canne à pêche comportant plusieurs hameçons permettait parfois

d'attraper ces petits poissons voraces à la douzaine.



L'éperlan vit en bancs dans les estuaires ou les régions marines côtières. Il remonte les petits cours d'eau et rivières aux eaux vives lors de la fraie dès l'âge de 2 ans et le pic de fraie dure environ une semaine. Aucun nid n'est construit. Deux ou plusieurs mâles (ah bon! encore une fois) se placent contre une femelle dans le courant et celle-ci libère, en fonction de sa taille, entre 8 000 et 60 000 œufs adhésifs qui se fixent sur le fond de gravier. Les œufs de 0,9 à 1,0 mm de diamètre éclosent après 2 à 3 semaines. Après l'éclosion, les jeunes dérivent avec le courant vers le lac ou l'estuaire. Michel Gagnon me disait qu'à cette époque, les éperlans remontaient en très grand nombre la rivière Boyer à Saint-Vallier de-Bellechasse. Cette petite rivière est plutôt mal en point de nos jours en grande partie à cause des rejets polluants des fermes environnantes.

On peut en retrouver à l'occasion dans les poissonneries et dans certains supermarchés. Les éperlans sont délicieux farinés, assaisonnés de sel et de poivre et frits dans une huile bien chaude, accompagnés d'un filet de citron et de sauce tartare. En terminant, je dois vous dire aussi que cette espèce est susceptible d'être désignée espèce menacée ou vulnérable au Québec. Encore une fois dommage.

Sources :

Wikipedia, Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec, Info Radio-Canada.....et mes souvenirs d'enfance.

Jean Turgeon, été 2016



Le Réseau zec est très heureux de vous offrir GRATUITEMENT des cartes pour appareil mobile pour l'ensemble des zecs du réseau! Il vous sera possible de télécharger la ou les cartes sur votre appareil mobile (tablette ou cellulaire) et l'utiliser sans avoir besoin d'un signal internet.

Vous allez pouvoir calculer la distance de vos déplacements, vous situer grâce à la géolocalisation, identifier des lieux et plusieurs autres options!

Vous trouverez les étapes d'installation sur la page [reseauzec.com/cartotheque](http://reseauzec.com/cartotheque) ou sur la page de chacune des zecs dans l'onglet CARTOTHÈQUE.



## Entente provinciale sur la circulation quad dans les zecs

Les membres de la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) pourront transiter gratuitement sur les **SENTIERS FÉDÉRÉS** dans les zecs sans avoir à payer de frais supplémentaires. La FQCQ et Zecs Québec sont venus à une entente qui touchera les clubs quads et les zecs sur l'ensemble du territoire québécois à partir de l'été 2017.

Suite à de nombreuses rencontres partout au Québec, les deux fédérations et leurs membres se sont entendus sur un projet favorable à toutes les parties impliquées. « Nous sommes fiers de cette entente puisqu'elle est favorable aux quadistes, aux gestionnaires de zecs et qu'elle permet aussi de contribuer au développement touristique des régions du Québec, » de souligner Jacques Smith, président de Zecs Québec. « La Fédération Québécoise des Clubs Quads est fière de cette entente qui a été conclue dans l'intérêt des membres de nos deux organisations. Une avance concrète pour le tourisme hors route au Québec », de souligner Alain Decoste, président de la FQCQ.

Dorénavant les membres de la FQCQ doivent continuer de s'enregistrer, sans frais, mais ils pourront circuler gratuitement sur les **SENTIERS FÉDÉRÉS** qui traversent les territoires des zecs. Ce qui veut dire qu'au moment où les quadistes quittent des sentiers fédérés sur une zec, ils doivent acquitter des droits de circulation tel que prévu au Règlement sur les zones d'exploitation contrôlées de chasse et pêche.